

PILOTAGE DE LA MASSE SALARIALE

Méthodes et outils pour prévoir et piloter la masse salariale avec efficacité

2 JOURS, 14 HEURES

PAIE, CARRIÈRE &
STATUT

CODE : GRH01

Objectifs de la formation

Proposer des choix politiques en matière de maîtrise de la masse salariale

Lier les choix de gestion des ressources humaines avec leurs effets sur la masse salariale (ARTT, régime indemnitaire, absentéisme...)

Positionner votre rôle et vos leviers d'intervention sur un enjeu financier stratégique majeur

Parmi nos formateurs

- SAINT-GABRIEL Jean-Marc
Chargé de mission RH,
EST ENSEMBLE
- NAMURA Michel
Ex-DGS, Administrateur général de la FPT E.R.,

Public concernés

- Élu ; DGS ; DGA ; DRH ; Directeur des Finances ; Responsable de budget ; Responsable financier ; Directeur administratif et financier ; Chef comptable ; Gestionnaire de fonds publics ; Gestionnaire des Ressources Humaines

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Le pilotage de la masse salariale implique de comprendre le contexte financier de sa collectivité et maîtriser les indicateurs en termes d'activité et de gestion d'effectifs. Cela nécessite donc de prendre de la hauteur sur notamment sa politique de rémunération pour en évaluer l'efficacité. Pour mesurer l'évolution de la masse salariale, plusieurs facteurs sont à prendre en compte, notamment l'évolution des emplois et des risques professionnels et les indicateurs liés à la maladie, à l'absentéisme, à la démographie

et au contexte global des finances de la collectivité.

À travers d'apports théoriques et pratiques, cette formation permet de s'approprier les méthodes et les outils pour piloter la masse salariale de manière prospective.

Pourquoi piloter sa masse salariale

- Maîtriser l'évolution du contexte financier : transformation des collectivités, baisse des recettes, endettement, nouvelle donne financière avec la réforme de la DGF
 - Connaître impérativement vos indicateurs clés en termes d'activité, masse salariale et gestion des effectifs
-

Suivre vos effectifs : une question déterminante dans le suivi de la masse salariale

- Assurer le suivi budgétaire des effectifs
 - Réaliser le tableau des effectifs et savoir l'analyser
-

Cas pratiques

- Repérer les points de vigilance budgétaire sur simple lecture du chapitre 12 d'un compte administratif
-

Identifier les composantes de la masse salariale

- Repérer les éléments récurrents et les éléments variables
 - Savoir dégager vos marges de manœuvre
-

Cas pratiques

- Tester le poids financier de l'absentéisme de votre collectivité et déterminer des moyens d'actions
-

Mesurer et prévoir votre masse salariale

- Délimiter le périmètre de la masse salariale
 - Intégrer l'évolution de la démographie de vos effectifs
 - Suivre et injecter les mesures catégorielles ou collectives
 - Savoir déterminer votre effet de Noria : balance entrées/sorties, en fonction des âges et niveaux de rémunération
-

Cas pratiques

- Construire un tableau de bord pour calculer la Noria et favoriser les arbitrages budgétaires
-

Maîtriser les facteurs d'évolution de la masse salariale

- Connaître les indicateurs liés à l'évolution des emplois et des risques professionnels
 - Les indicateurs liés à la maladie, à la démographie
 - La contrainte du contexte globale des finances de la collectivité
-

Cas pratiques

- Suivre efficacement la consommation de votre masse salariale annuelle et savoir l'ajuster

Dates

Paris	Classe virtuelle
07-08/11/2024	07-08/11/2024
10-11/04/2025	14-15/05/2025
29-30/09/2025	17-18/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.